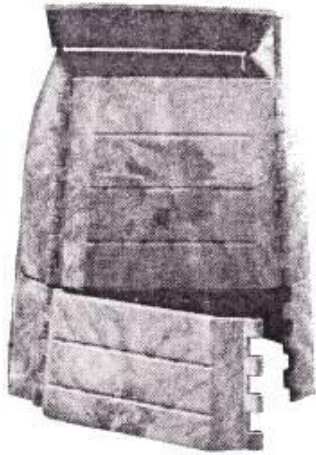


# Le SICTOM de Châteauneuf sur Loire champion du développement durable



**5000 composteurs distribués sur 64 communes**



**Question : Jacques Garnier.**  
**En quelques mots, pouvez-vous nous dire ce qu'est le SICTOM dont vous êtes le Président ?**

**Jacques GARNIER :**  
*le Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM), est chargé de collecter les ordures ménagères et déchets de 80.000 habitants regroupés sur 64 communes du Loiret, soit par camions, soit au travers de nos 10 déchetteries.*

**Q : Pourquoi avoir lancé cette campagne de composteurs ? La demande était elle réelle ?**

**JG :** *Oui, il y avait une attente concrète de nos concitoyens. Avec la collaboration de nos partenaires, le Conseil Général du Loiret et l'ADEME, le Syndicat cherche à avoir une action vertueuse pour la planète tout en veillant que cela n'est pas ou que peu d'impact sur la fiscalité pour l'utilisateur. Cette distribution de composteurs (soit 5000 composteurs) rencontre un très vif succès : nous pensions que 10% des citoyens (5% des foyers) seraient intéressés. Hors à ce jour, la demande est supérieure ce qui démontre le bien fondé de notre démarche. Tout ceci répond aussi aux attentes du contribuable : Le traitement des déchets verts coûte environ 30*

*euros/tonne. Cela répercuté sur la facture du contribuable. Tous les déchets qui iront dans les composteurs ne couteront rien. Il n'y a pas meilleure démonstration pour prouver qu'écologie et économie sont conciliables. Le SICTOM se veut vertueux pour l'environnement et la fiscalité. 30 % du contenu de nos poubelles sont constitués de déchets organiques « compostables ». Cette opération simple permet d'obtenir gratuitement un engrais de qualité. Notre campagne de réduction globale des déchets explique aussi une technique complémentaire le paillage qui permet de réduire les arrosages et de lutter naturellement contre les mauvaises herbes. Ainsi le citoyen achètera pas ou moins d'engrais, de pesticide ou de produits de paillage venus de l'autre côté de la planète.*

**Q : de manière pratique, que dois-je faire pour avoir un composteur dans le cadre de votre action ?**

**JG :** *C'est très simple : Il suffit de s'inscrire dans votre mairie qui en fonction des demandes organisera une des réunions publiques que nous animons. Ces réunions sont*

*aussi l'occasion d'une relation « au plus près » entre le SICTOM, les usagers et l'élu, délégué SICTOM de chaque commune. Je crois que c'est ainsi, lors de rencontres directes, qu'il faut faire passer informations et messages dans les 2 sens et de puiser des idées nouvelles dans ces échanges.*

**Q : Pouvez vous nous dire quelques mots du plan départemental des déchets qui a récemment été mis en suspens ?**

**JG :** *Sans entrer dans les détails, nous avons fait savoir qu'il était tout d'abord souhaitable de faire tourner à pleine capacité les incinérateurs du département, dont celui d'Arrabloy tel que le précédent plan le prévoyait. Il ne s'agit pas pour le Syndicat de donner des conseils aux uns ou aux autres, nous demandons que les 78.000 tonnes de déchets prévus par le plan précédent soit une préoccupation concrète des Instances qui élaborent le nouveau.*

SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire  
BP 97 - 45110 Châteauneuf-sur-Loire  
Tél : 02 38 59 50 25  
[www.sictom-chateauneuf.fr](http://www.sictom-chateauneuf.fr)